

# TEMPS, HISTOIRE ET HISTORICITÉ : UN POINT DE VUE HISTORIEN

PAR

Frédéric AUDREN, Sandrine KOTT, Antoine LILTI,  
Nicolas OFFENSTADT et Stéphane VAN DAMME

“Au début de ce siècle on répétait volontiers, bien après Michelet, que l’histoire était “résurrection du passé” (Braudel, 1969, 101). Pourtant, déjà, en 1898 s’interrogeant sur les connaissances en histoire Charles-Victor Langlois et Charles Seignobos soulignaient que le passé n’était pas l’histoire et que celle-ci était d’abord une méthode en formulant la question suivante : “Comment arrive-t-on à savoir du passé ce qu’il est possible et ce qu’il importe d’en savoir ?” (Langlois et Seignobos, 1992 : 18). En 1941, Marc Bloch qui tout comme Seignobos refusait de réduire l’histoire à être la “science du passé”, en faisait celle des “hommes dans le temps” et de l’historien un être sensible au “frémissement de la vie” (Bloch, 1974 : 32-41). Il définissait le temps de l’histoire comme un “plasma où baignent les phénomènes et comme le lieu même de leur intelligibilité” et s’il affirmait que “jamais un phénomène historique ne s’explique pleinement en dehors de l’étude de son moment”, il ne l’y réduisait pas. Car si le temps est au centre des préoccupations historiennes, l’histoire est d’abord une pratique et une méthode qui tire certes sa spécificité du rapport qu’elle entretient avec le temps passé mais ne s’y résume pas (Prost, 1996 ; Noiriél, 1996). C’est bien toutefois, ce rapport au temps passé qui confère leurs spécificités aux “opérations historiques”<sup>1</sup> : choix et rassemblement de la documentation, critiques des sources, détermination et organisation des “faits”, construction du récit historique...<sup>2</sup>

Si l’action publique reste un terrain privilégié pour nouer un dialogue entre politistes, sociologues et historiens, certaines “opérations

---

1. Sur les concepts d’“opération historique” et de “lieu”, voir Certeau (1986).

2. Pour une synthèse d’ensemble de l’historiographie française, Bédarida (1995).

historiques" privilégiées par les sciences sociales méritent néanmoins examen et discussion. A partir de trois scènes emblématiques où se jouent aujourd'hui des usages différenciés des pratiques historiennes, qu'il s'agisse de la socio-genèse de l'action publique, des compétences historiographiques des acteurs ou encore de l'étude des controverses, nous souhaiterions revenir sur l'historicité de l'action, et interroger à nouveaux frais les enjeux et les modalités de cette circulation des pratiques historiennes<sup>3</sup>.

### L'HISTORICITÉ À L'ÉPREUVE DE LA SOCIO-HISTOIRE

Les textes de ce volume font, à l'évidence, dans la plupart des cas, un usage particulier du terme histoire qui, comme chez Michelet, renvoie davantage au passé qu'aux méthodes mises en œuvre pour le connaître. Le retour régulier d'expressions comme "rechercher dans l'histoire", le "détour par l'histoire" en témoigne. D'ailleurs, si on y regarde de plus près, le terme même d'"histoire" est rarement employé. Et quand il s'agit de nommer une opération intellectuelle, les auteurs recourent plus volontiers à ceux d'"historicité" et d'"historicisation".

"Historiciser" c'est d'abord dévoiler l'"histoire" transportée ou emprisonnée par les institutions, les acteurs ou les situations étudiées et leur conférer une "épaisseur". Dans cette optique, le temps qui est passé est moins étudié pour lui-même comme un "plasma", comme un "moment", que comme un héritage. C'est moins l'histoire, comme opération, que la présence du passé dans le présent qui est au centre de cette démarche. L'historicisation présente une double dimension.

Elle est d'abord instrument et moment de compréhension des phénomènes et ce d'une double manière. Parce qu'elle décrit et analyse les processus au terme duquel la réalité présente est advenue et en dévoile la "fabrication" ou la "construction". Mais aussi et surtout parce que ce faisant, elle établit une distance au monde ; elle produit de l'étrange, met à distance les réalités familières et les rend ainsi disponibles à l'étude. Révéler le passé qui s'est "sédimenté" dans les choses c'est donc d'abord, dans ce cas, adopter une démarche de connaissance.

Deux rapports au passé, souvent associés, se révèlent dans cette démarche. Le passé y est souvent perçu comme un poids ou une contrainte. Les termes comme "main-morte" ou "héritage stabilisé" en témoignent avec éloquence. Ce poids borne la liberté des choses et des gens parce qu'il limite, voire interdit, les changements, parce qu'il s'impose comme une structure indépendante des acteurs qui l'habite. La thèse de la *path dependency* qui souligne la perpétuation d'institutions qui au fil du temps se décalent par rapport aux fins qui leur étaient assignées, en fournit une bonne illustration. Mais le passé —

3. Pour une réflexion sur la circulation des pratiques historiennes, voir Chartier (1999).

qu'il ait ou non fait l'objet d'une opération historique — peut aussi être analysé comme une ressource à la disposition des acteurs pour le présent. Il est un instrument de présentation de soi, permet de construire un cadre d'appréhension du monde, normatif et cognitif, il offre aussi des motifs et justificatifs à l'action (Heurtin & Trom, 1997). Ce détour par le passé se fait ainsi de plus en plus fréquent en science politique<sup>4</sup>.

Quelles sont les "opérations historiques" à l'œuvre dans ce type de démarche ? L'utilisation fréquente des termes d'"émergence", de "processus", de "construction" et secondairement d'"inflexion" et de "changement" constituent des indices des choix opérés. La démarche généalogique ordonne les faits dans des séries qui dégagent des évolutions d'ensemble. Elle choisit de privilégier la durée sur l'instant et la structure sur l'événement. Quand elle repère des changements, c'est sous la forme d'une déviation plutôt que comme une irruption. Incontestablement, les continuités l'emportent sur les ruptures tandis que dans la construction du récit historique, le déroulement du temps et la succession des faits suggèrent des enchaînements explicatifs. L'histoire comme méthode est d'abord mobilisée comme une réserve d'explications causales et un instrument de connaissance, et, du même coup, elle s'en trouve fécondée.

Cette démarche n'épuise pas, d'ailleurs, l'usage heuristique qui est faite de l'histoire comme méthode. La "manipulation" des temporalités, le jeu sur l'anachronisme qui peut se résumer dans une formule rapide "comprendre le passé par le présent" en constitue un autre instrument puissant. En rapprochant de manière contrôlée des événements, des moments ou des époques, on fait surgir un sens nouveau inaccessible si on s'en tient à la conception du "temps-plasma". Le rapport entre instant et durée, structure et événement, continuité et rupture est presque inversée par comparaison avec la démarche précédente. Surtout, "l'ordre du temps" qui, dans la démarche généalogique est déjà en soi un élément d'explication, est sans cesse et volontairement bousculé. Si l'histoire comme discipline use peu, voire même réprouve, cette pratique elle peut, au même titre que la démarche généalogique, constituer une véritable méthode de connaissance et de compréhension pour l'historien.

Le brouillage des continuités et des séries chronologiques prend une autre dimension dans les textes centrés sur le présent de l'action et l'événement. La temporalité construite des acteurs peut anticiper, comme dans le cas de "l'alerte", le futur dans le présent et mobiliser le passé pour se projeter dans le futur (Châteauraynaud & Torny, 1999). La temporalité est présente certes mais dans une dilatation du moment de l'événement qui "annexe" sous forme de "boucles" ou de "portées" le passé et le futur. Il y a de l'histoire sous forme de temps

---

4. Sur ce tournant historique de la science politique, Déloye (1996).

mais qu'en est-il de l'histoire comme méthode ? Cette "boursouflure" de l'instant présent qui surgit sous forme de "hasard" invalide une grande partie des opérations historiques "classiques" d'autant plus que c'est l'acteur de son "présent" indépassable qui organise les séquences temporelles et construit son récit dans le temps. Le travail de restitution du contexte, le "temps plasma", est donc rendu doublement impossible.

Le souci d'histoire qui travaille les articles de ce recueil n'est donc pas exempt d'ambiguïtés : entre l'importation de méthodes historiographiques, l'horizon génétique et les approches pragmatiques des usages du temps, les divergences disparaissent difficilement derrière la bannière commune de l'historicité. Aux yeux de l'historien, le plus frappant est de constater que certains textes, y compris parmi les plus stimulants, semblent menacés par des tentations contraires que la réflexion historiographique a justement pour mission de conjurer.

D'une part, la forme d'historicisation que pratique l'histoire génétique semble renouer avec des conceptions téléologiques de l'histoire qui lui accordent à la fois trop et trop peu. Trop, parce qu'elles attribuent à l'histoire — disons, à la succession chronologique, à la sédimentation temporelle — un pouvoir causal, une vertu explicative que les historiens rechignent à lui accorder. En remontant d'un présent advenu à un passé-matrice, la méthode génétique court le risque de figer l'histoire en une nécessité selon les schémas d'un historicisme qui ne recueille plus, depuis longtemps, les faveurs des historiens. Comment opère cette "sédimentation" du passé, par quels procédés des cadres conceptuels de l'action politique se pérennisent-ils ? Faut-il investir les institutions, comme semblent le penser certains auteurs, d'une capacité à figer le passé au service du présent ? Faut-il en créditer une "mémoire", dont les dispositifs (tradition textuelle, stabilité des habitus...) restent à préciser ? Trop peu, parce que derrière ce passé qui explique un présent se profile la "chimère de l'origine" dans laquelle Foucault voyait la négation même de l'histoire. Les virtualités du développement historique comme l'irréductibilité de l'événement sont sacrifiées à une histoire trop linéaire, hantée par un modèle fonctionnaliste. Ce qui distingue un tel rapport au temps des usages courants des historiens se donne à lire dans l'écart entre l'historicisation, telle qu'elle est ici mise en œuvre, et la "contextualisation", pratique par laquelle les historiens construisent leur propre rapport au passé. Par cette opération spécifiquement historiographique, l'historien découpe dans l'épaisseur du passé des séries pertinentes (de faits, d'événements, d'objets) qui lui permettent de construire son interprétation du passé. La contextualisation lui permet ainsi d'échapper à la fausse évidence des contextes prédéfinis, et d'être attentif au surgissement de l'événement. Or, cette opération, pourtant adoptée par les sciences sociales dans le cadre d'une réflexion sur l'échelle du "champ de pertinence" théorique (Lahire, 1996), est peu pratiquée par les approches génétiques qui substituent à la contextualisation interprétative une imputation causale.

D'autre part, l'historicité toute différente que mettent en œuvre les approches issues de la sociologie pragmatique se situe au niveau de la biographie individuelle et du sens historique des acteurs. Ici les historiens se sentent paradoxalement plus à l'aise tant l'échelle biographique a été remise en vogue par les travaux de la micro-histoire (Levi, 1989 ; Revel, 1996). Mais justement, de quelle historicité s'agit-il ici ? Comment échapper à la forme de temporalité véhiculée par le "récit de vie" que la micro-histoire cherche précisément à pervertir ? Comment ne pas sacrifier à l'idée d'un "temps" infiniment disponible que les acteurs mobiliseraient pour donner du sens à leurs actions ? Si la volonté affirmée par les sociologues de l'action d'introduire une dimension historique dans leurs analyses ne peut qu'intéresser les historiens, ceux-ci doivent rappeler que toute dimension temporelle n'est pas nécessairement de l'histoire et qu'une réflexion pluri-disciplinaire ne peut faire l'économie de la question suivante : sous quelle conditions le temps des acteurs est-il un temps historique ?

Entre une histoire sans contextualisation et une temporalité sans histoire, l'historicité invoquée, toujours déterminée par le présent, court le risque d'être singulièrement a-historique. Par bonheur, de nombreux travaux, à commencer par les différentes contributions dans cet ouvrage, suggèrent plusieurs réponses à cette menace<sup>5</sup>. Les plus convaincantes nous semblent se situer au cœur de la tension assumée entre les différents régimes d'historicité. Comment les institutions, les identités, les rôles sociaux sédimentés par l'histoire sont-ils rendu disponibles ? Quelle place le sens ordinaire de l'histoire fait-il à l'extrapolation et aux temps modaux<sup>6</sup> ? Quelle est l'historicité propre des schèmes narratifs de l'autobiographie (Pudal & Penner, 2002) ? Comment un événement est-il pensé comme "précédent" ?

### UN USAGE ORDINAIRE DE L'HISTORICITÉ : LES COMPÉTENCES HISTORIOGRAPHIQUES DES ACTEURS

Un autre aspect doit ainsi retenir l'attention parce qu'il est au cœur du changement d'échelles proposé, celui de la prise en compte des compétences historiographiques des acteurs. De nombreux articles dans ce volume font en effet une place centrale à l'interprétation des discours historiques produits par les acteurs eux-mêmes, d'où l'importance de les mettre à distance afin que le récit du sociologue ou de l'historien ne redouble pas celui des acteurs. Il ne s'agit pas simplement de tenir les discours historiques comme un stock de connaissances dans une conception "mentaliste" du travail historiographique, ou comme un répertoire de figures qui constitueraient autant de points d'appui que les acteurs pourraient mobiliser dans des controverses, mais aussi

5. La socio-histoire est particulièrement sensible aux différents régimes d'historicité. Pour un panorama récent de ce domaine, Guibert & Jumel (2002).

6. Cf. les travaux de Raymond Duval utilisés par Chateauraynaud & Torny (1999).

d'envisager ces discours comme des pratiques. Ces dernières renverraient à deux dimensions essentielles : l'une documentaire en vue de l'élaboration d'une archive, d'une mémoire de l'action, l'autre relevant plus directement de l'écriture historique et d'une poétique des savoirs. Sur ces deux fronts, les contributions du colloque ont apporté des éléments qui permettent d'approfondir une compréhension mutuelle de la construction de l'historicité de l'action.

Dans le cadre d'une analyse des dispositifs publics, il ne faut pas négliger le désir des acteurs de participer à l'histoire, de faire histoire, et parfois de s'incarner dans l'institution. La question documentaire apparaît alors en contrepoint de ces discours comme une marque identitaire, d'autant plus que le sociologue ou l'historien du temps présent dispose de séries archivistiques qui sont perpétuellement en voie de construction (Coeuré & Duclert, 2001). L'interrogation sur les compétences historiographiques des acteurs ne peut donc se concevoir indépendamment d'un regard porté sur ces opérations de tri, de sélection qui reposent souvent sur une définition spontanée de l'histoire. Elles sont le fait d'abord des acteurs ordinaires eux-mêmes, mais aussi des historiens et des archivistes qui sont sollicités pour ce travail. Au sein des commissions d'histoire mises en place par les ministères comme dans la réflexion des archivistes sur le devenir et le tri des documents se lisent ainsi les premières inquiétudes quant à la nature du discours historique sur l'institution et sur la fonction de l'histoire. Par ailleurs, au niveau de l'action ministérielle, les écarts entre archives orales, entretiens, procès-verbaux permettent de faire jaillir les "investissements de forme" (Thévenot, 1986) auxquels donne lieu la constitution de collectifs publics.

L'interprétation de traces historiques est loin d'être en effet le seul apanage des historiens professionnels, mais reste une compétence largement distribuée au sein des services ou dans les instances de centralisation documentaire que sont les archives des ministères (Charvolin, 1993). Une approche pragmatique des supports écrits, le suivi de la fabrication et de la sédimentation des dossiers révèlent la stratification de ces interventions et souligne les effets de montage, de lissage, et d'uniformisation. Archive de l'action, le document doit à tout moment, et pendant une certaine durée, pouvoir faire retour dans l'action en cas de besoin. Ce n'est que progressivement, selon des rythmes et des modalités variables, que la pièce d'archive, ou le dossier ministériel sort du circuit de l'action et peut être convoqué pour d'autres usages.

Le cadrage de ces pratiques historiques ordinaires fait surgir le poids décisif joué par l'État dans le contrôle de ces dispositifs. Au sein des commissions ministérielles comme des instances de gestion de la mémoire de l'action publique (archives, comités d'histoire), la valorisation du point de vue des acteurs invite à mesurer les inégalités dans la distribution de ces compétences historiographiques. La capacité qu'ont certains acteurs de mobiliser un collectif autour de mots d'ordre,

l'adoption d'un référentiel commun, ne procèdent pas simplement d'un déplacement des arguments liés à un contexte exogène (inflation, culture économique, etc.), mais doit sans doute aussi beaucoup aux efforts de traduction des intérêts des uns en ceux des autres, dont ils sont capables. L'utilisation d'une pragmatique de l'écrit peut donc s'avérer féconde pour saisir des pratiques politiques d'une historicité "en action".

Toutefois, la démarche historique ne se limite pas à un usage documentaire. La mise en récit par les acteurs de l'histoire de leur action reste une donnée fondamentale que les historiens ignorent souvent en réduisant ces constructions au statut de témoignages. En insistant sur la variété des ressources du récit historique dans des contextes très variés, il s'agit de montrer comment les acteurs pensent, ajustent ou inventent l'historicité de leurs actions dans le mouvement même de l'écriture. Nathalis Davis a pu souligner par exemple la force des récits fictionnels dans les stratégies argumentatives des demandes de pardon sollicitées auprès du pouvoir royal au XVI<sup>e</sup> siècle (Davis, 1988). Dans l'optique d'une suspension de la peine, l'histoire a un rôle déterminant dans le dispositif rhétorique. Pour Arlette Farge, étudiant la circulation des mauvais discours contre le roi à la fin de l'Ancien Régime, ces histoires organisées en récits plausibles qui fleurissent autour d'une controverse ont "pour fonction d'ajuster le proche au lointain ; de dérouler du sens là où n'existe souvent que de l'opacité" (Farge, 1992 : 106). Plus généralement, ces récits proposent une historicité de l'action qui ne peut être confondue avec celle du discours scientifique, puisqu'elle participe encore de l'action publique et entend parfois peser sur le cours des choses. On peut donc avoir affaire à une instrumentalisation du passé qui fixe un horizon à l'action future. Ainsi, la production manufacturière de discours et de formes d'écriture historiographique (hagiographique, polémique, etc.) vient parasiter, phagocyter le discours des historiens (mémoires des acteurs, éloges, histoire<sup>7</sup>). Le temps de l'interprétation pose dès lors l'action comme finie ou révolue. La compétence historiographique devient alors un élément déterminant de la capacité d'anticipation des acteurs, et peut suggérer l'étude d'un répertoire d'action fondé sur l'intégration de la dimension historique de leur action. De même, tous les acteurs n'ont pas la même facilité à penser leur action dans le temps, certains vivent dans l'urgence, d'autres inscrivent leurs pratiques dans une temporalité longue. Elle ouvre ainsi la voie à une analyse de la spécificité de l'historicité dans des contextes de mobilisation ou de controverse.

#### UN MODE D'ENTRÉE HISTORIQUE DANS L'ACTION : LA CONTROVERSE

Controverse, polémique, affaire (Jouhaud, 1985 ; Maza, 1997) ?  
Ces termes aujourd'hui familiers aux sciences sociales, récurrents dans

---

7. Voir l'exemple de Richelieu dans Jouhaud (1991).

plusieurs textes de ce volume, méritent examen et discussion pour devenir, sinon des objets particuliers de recherche historique ce qu'ils sont depuis longtemps, une technique d'enquête, un mode d'entrée dans l'action. Ainsi, en prenant au sérieux de telles "controverses", l'histoire des sciences et techniques a pu constituer un lieu d'expérimentation de ces usages<sup>8</sup>. Loin de rester confinée à ces marges, l'étude des controverses se révèle un domaine fécond pour l'historien en plongeant l'analyse dans des situations de tensions, de violence, et d'échange qui permet de restaurer l'artifice du présent vif de l'action, de faire surgir le haut degré d'incertitude des stratégies des acteurs sociaux, et de jouer sur des échelles temporelles différenciées. Plusieurs éléments de réflexion sont à retenir.

La controverse permet de reposer à nouveau frais la question de l'historicité de certains de ses territoires en l'arrachant à une forme d'objectivisme qui conçoit trop souvent la temporalité comme extérieure à l'action et s'imposant aux réalisations individuelles. Loin des fausses évidences de la "réalité sociale partagée", l'historicité y apparaît comme le *produit de l'activité* des acteurs.

Nous écartons, pour commencer, un aspect particulier de la question : la controverse dans l'Histoire. La controverse, moteur de l'Histoire ? Sans doute, faudrait-il y répondre positivement. Cette nouvelle histoire des sciences ne nous apprend-elle pas précisément que les connaissances scientifiques progressent moins d'erreurs en vérités que de procès en procès – cette forme particulière de controverse (Serres, 1989) ? Ce qui nous intéresse, dans ces développements, ce n'est pas le point de vue de la philosophie de l'histoire mais celui de l'histoire des pratiques, cette histoire au ras du sol, des gestes et des savoirs pratiques (Lepetit, 1995).

Les controverses disloquent les certitudes, opposent certitudes contre certitudes. Les connaissances encore non stabilisées sont l'objet de vives discussions. L'historien se doit de cartographier la gamme des positions soutenues, de proposer une "carte des mondes possibles" (Boureau, 1995 : 38). Pasteur contre Pouchet, Hobbes contre Boyle (Shapin et Schaeffer, 1993), mais également opposants et partisans de la guerre du Kosovo, dreyfusards et anti-dreyfusards, partisans et adversaires du chevalier de La Barre (Claverie, 1993).

Les acteurs jetés dans une controverse se raccrochent tous aux mêmes questions : "Qu'est-ce qui s'est, en définitive, passé ?" ou "comment avons-nous pu en arriver là ?". L'épreuve de la controverse est une épreuve de désorientation temporelle. Comme *événement*, plus souvent subi que désiré par les acteurs individuels et collectifs, elle appelle un effort de compréhension : refaire mentalement le chemin à l'envers,

---

8. Callon & Latour (1991). Pour un point de vue d'historien, Pestre (1995).

rejouer pour soi la scène, faire le point. L'acteur convoque tout un réseau d'acteurs pertinents, d'objets sur lesquels il s'appuie pour juger de la situation. Bref, écrire pour soi-même et dans la situation le *scénario* (le récit) qui rende compréhensible ce désaccord durable. Compréhensible et sans doute également acceptable puisqu'il s'agit de trouver des raisons à la controverse. L'historien connaît bien ce pouvoir du récit qui, à l'instar du "récit idéologique" de l'extrême droite italienne et allemande, entre les deux guerres mondiales, construit "l'acceptabilité" d'une action meurtrière (Faye, 1972a ; 1972b). Pour qu'une controverse soit discernée comme "événement"<sup>9</sup>, il importe donc que l'acteur lui confère, par la force du récit, une identité ("que s'est-il passé ?") mais également qu'elle revête une signification intersubjective (ce qui s'est passé revêt une signification pour tous). Bref, que les acteurs engagés dans la controverse reconnaissent qu'un tel événement mérite, aux yeux de tous, la qualité de controverse.

Toutefois, cette dimension intersubjective de "l'événement-controverse" ne garantit nullement la clôture de la controverse<sup>10</sup>. Chacun peut bien reconnaître la nature de l'événement sans jamais reconnaître les récits et les interprétations que les autres en donnent. Rien de moins facile que de réécrire en commun, à plusieurs mains, la trame qui mène à un tel désaccord (Pollner, 1991). Comment, à cet égard, établir ce script commun alors même que certains acteurs tentent, par une sorte de coup de force, à imposer leur réponse à la question "qu'est-ce qui s'est passé ?" ? Sans même privilégier une hypothèse aussi radicale, il n'en est pas moins vrai que chaque acteur engagé définit lui-même la *temporalité pertinente de ses actes* en activant certains repères spécifiques. Il appartient donc à l'historien de mesurer "l'extension temporelle dans laquelle les acteurs situent eux-mêmes leurs actes" (Dodier, 1993 : 43). F. Chateauraynaud propose ici la notion de "portée". Les différentes portées d'un événement se déploient "à partir d'une configuration de liens durables que l'événement a sinon, révélés, du moins réveillés, et dépend du type d'extension temporelle visée par les acteurs, animés soit par un retour sur le passé, lié à l'ouverture de l'ère des procès et des règlements de compte hors action, soit à une ouverture d'avenir qui appelle une action ou une intervention avant qu'il ne soit trop tard". La chronologie naturelle et les coordonnées objectives se brisent sur un nouveau mode de classement. Comme le remarque Bruno Latour, "une temporalité n'a rien de temporel. C'est un mode de rangement pour classer des éléments" (Latour, 1991 : 102). Ce sens de la controverse n'est pas seulement relatif aux coordonnées spatio-temporelles ; il incorpore, selon les analyses de R. Koselleck, "un articulation déterminée de certaines expériences (réception du passé) et de certaines attentes, relatives à son objet ou à son domaine" (Quéré,

9. Sur l'événement et l'historien, voir les remarques de Boureau (1991).

10. Topalov (1999 : 14) est très attentif à l'émergence "de nouveaux sens communs qui désignent à l'action de nouveaux objets et fixent aux disputes de nouvelles limites".

1991). L'expérience temporelle se construit au croisement d'un *horizon d'attente* et d'un *champ d'expérience* (Koselleck, 1990 : 11-12). De telles expériences sont parfois si incommensurables qu'elles contraignent les acteurs de la controverse à porter leurs récits devant un tiers (un juge, par exemple) pour qu'il tranche en faveur d'une des versions (Cottureau, 1987). En définitive, "dans chaque situation, c'est un sens du temps qui se joue" (Lepetit, 1995 : 280). Si l'historien s'efforce de mettre à jour un tel sens, sa tâche s'avère peu aisée car chaque nouvelle étape de la controverse produit de nouvelles historicités. Il semble pourtant que de telles approches permettent un certain nombre de relectures de "controvertes" ou de situations du passé.

On l'aura compris : l'expérience temporelle se construit – la controverse en est une parfaite illustration – dans le présent. Bernard Lepetit, dans un article-manifeste, a pu conclure : "Le temps historique se réalise au présent. On pourrait écrire qu'il y a son centre de gravité. [...] Le passé, ainsi, est un présent en glissement" (Lepetit, 1995 : 296)<sup>11</sup>. On ne saura donc, par exemple, être dupe de celui qui, au terme d'une controverse, conclut que la tradition s'impose. Ce n'est nullement la tradition qui est "traditionnante" mais bien ce présent qui institue une solution passée comme valable, ici et encore (Hobsbawm & Ranger, 1983). Il n'y a, en somme, pas de passé mais simplement un "passé pertinent" (Lepetit, 1995 : 21). Au nombre de ces emplois, il convient de souligner les usages de l'histoire<sup>12</sup>. Car, dans la controverse, combien sont ceux qui, pour mobiliser et convaincre, en appellent aux leçons de l'histoire ? Nous pouvons distinguer trois types d'usage de l'histoire : les usages analogiques, historisant et traditionnels (Offenstadt, 2002). Les guerres contemporaines offrent un terrain adapté pour observer de telles pratiques. Les partisans d'une intervention militaire dans le Golfe persique s'efforcent d'établir ainsi l'identité de deux situations à distance temporelle. On en trouve une illustration dans le slogan "Saddam Hussein = Hitler". Un tel usage qui pose des équivalences historiques peut être qualifié d'*analogique*.

L'usage de l'histoire consiste également à inscrire l'événement dans une série temporelle soigneusement sélectionnée. Une telle opération s'apparente à l'invention d'une tradition : les pacifistes, en règle générale, construisent un passé qui aboutit à l'enjeu présent. Cet *usage historisant* trace ainsi une ligne continue de "Jésus non violent", "Kant et la paix universelle", "Gandhi et la non-violence" à l'opposition à la guerre du Golfe ou dans l'ex-Yougoslavie.

11. Voir aussi Koselleck (1990 : 11) ; Quéré (1991 : 279), ou encore Schmitt (2001 : 417) : "Que nous étudions la *memoria* des sociétés passées ou, à l'inverse, leurs représentations du futur, leur *futura*, c'est toujours leur présent que nous scrutons en historiens".

12. Pour les fondements conceptuels de l'usage de l'histoire, cf. Koselleck (1990 : 37-62). Voir récemment, Hartog & Revel, 2001.

Certains acteurs engagés dans une controverse examinent les événements à la lumière d'une notion passée. Ainsi, la notion de "guerre juste" est réactivée à l'occasion des événements politiques et militaires du Proche-Orient. Héritière d'une longue histoire, une telle notion est réécrite et interprétée au présent. Cet *usage traditionnel* de l'histoire transforme, en définitive, des événements singuliers en une simple *rémanence* d'une notion perpétuellement identique à elle-même. Les guerres sont toujours et encore des "guerres justes".

La diversité des points de vue empruntés ici ne visait donc pas à rendre compte de la totalité des questions sur les usages de l'historicité, ni de la richesse des terrains empiriques empruntés dans ce volume. Plus modestement, elle souhaitait engager un dialogue avec les sciences sociales sur la circulation et l'usage des matériaux ou des méthodes historiques. En rompant avec une vision hégémonique de la discipline historique dans le champ des sciences sociales, comme avec une instrumentalisation simple des outils forgés par l'historien, il s'agissait, à partir de ces quelques dossiers, de suggérer qu'un espace commun de discussion pouvait être envisagé dans une lecture croisée des enjeux, des pratiques, et des objets.

## RÉFÉRENCES

- Bloch, M. (1974) *Apologie pour l'histoire*, Paris, A. Colin.
- Callon, M. & Latour, B., dir. (1991) *La science telle quelle se fait*, Paris, La Découverte.
- Bédarida, F., dir. (1995) *L'histoire et le métier d'historien en France 1945-1995*, Paris, Ed. de la MSH.
- Boureau, A. (1991) L'historien et le stigmate de l'événement, in J.-L. Petit, dir., *L'événement en perspective*, Raisons pratiques, 2, Éditions de l'EHESS : 141-156.
- Boureau, A. (1995) La compétence inductive. Un modèle d'analyse des représentations rares, in B. Lepetit, dir., *Les formes de l'expérience. Une autre histoire sociale*, Paris, Albin Michel : 23-38.
- Braudel, F. (1969) *Écrits sur l'histoire*, Paris, Flammarion.
- Certeau, M. (1986) L'opération historique in J. Le Goff & P. Nora, dir., *Faire l'histoire. I. Nouveaux problèmes*, Paris, Folio, 1<sup>ère</sup> éd. 1974 : 19-68.
- Chartier, R. (1998) *Au bord de la falaise. L'histoire entre certitudes et inquiétude*, Paris, Albin Michel.
- Charvolin, F. (1993) *L'invention de l'environnement en France (1969-1971). Les pratiques documentaires d'agrégation à l'origine du Ministère de la protection de la nature et de l'environnement*, thèse de science politique et de sociologie, IEP Grenoble-Ecole des Mines de Paris.
- Chateauraynaud, F. & Torny, D. (1999) *Les sombres précurseurs. Une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*, Paris, Éd. de l'EHESS.
- Claverie, E. (1993) Sainte indignation contre indignation éclairée. L'affaire du chevalier de La Barre, *Ethnologie française* XXII (3) : 271-290.
- Coeuré, S. & Duclert, V. (2001) *Les archives*, Paris, La Découverte.
- Cottureau, A. (1987) Justice et injustice ordinaire sur les lieux de travail d'après les audiences prud'homales (1806-1866), *Le Mouvement social*, 141 : 25-59
- Davis, N. Z. (1988) *Pour sauver sa vie. Les récits de pardon au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le Seuil.
- Déloye, Y. (1997) *Sociologie historique du politique*, Paris, La Découverte.
- Dodier, N. (1993) *L'expertise médicale. Essai de sociologie sur l'exercice du jugement*, Paris, Métailié.
- Farge, A. (1992) *Dire et mal dire. L'opinion publique au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le Seuil.
- Faye, J.-P. (1972a) *Langages totalitaires. Critique de la raison/l'économie narrative*, Paris, Hermann.
- Faye, J.-P. (1972b) *Théorie du récit. Introduction aux "langages totalitaires"*, Paris, Hermann.
- Ginzburg C. (2001) *A distance. Etudes sur le point de vue en histoire*, Paris, Gallimard.
- Guibert, J. & Jumel, G. (2002) *La socio-histoire*, Paris, Armand Colin.
- Hartog, F. & Revel, J., dir. (2001) *Les usages politiques du passé. Enquête 1*, Paris, Éditions de l'EHESS.

- Heurtin, J-P & Trom, D., dir. (1997), *Se référer au passé, Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 39.
- Hobsbawm É., Ranger T. (dir.) (1983), *The Invention of Tradition*, Cambridge U.P.
- Jouhaud, C. (1985) *Les mazarinades ou la Fronde des mots*, Paris, Aubier.
- Jouhaud, C. (1991) *La main de Richelieu ou le pouvoir-cardinal*, Paris, Gallimard.
- Koselleck, R. (1990) *Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, Ed. de l'EHESS.
- Lahire, B. (1996) La variation des contextes en sciences sociales. Remarques épistémologiques, *Annales HSS*, 2 : 381-407.
- Langlois, C.-V., Seignobos, C. (rééd. 1992) *Introduction aux sciences historiques*, Paris, 1898.
- Latour, B. (1991) *Nous n'avons jamais été moderne, Essai d'anthropologie symétrique*, Paris, La Découverte.
- Lepetit, B., dir. (1995) *Les formes de l'expérience. Une autre histoire sociale*, Paris, Albin Michel.
- Levi, G. (1989) Les usages de la biographie, *Annales ESC*, 2 : 1325-1336.
- Maza, S. (1997) *Affaires publiques, vies privées. Les causes célèbres au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard.
- Noiriel, G. (1996) *Sur la "crise" de l'histoire*, Paris, Belin.
- Offenstadt, N. (2002) "Guerres justes et usages du passé", *Cahiers de la Villa Gillet*, 16 : 121-130.
- Pestre, D. (1995) Pour une histoire sociale et culturelle des sciences. Nouvelles définitions, nouveaux objets, nouvelles pratiques, *Annales ESC* 3 : 487-522.
- Pollner, M. (1991) "Que s'est-il passé ?" : événement et monde commun, in J.L. Petit, dir., *L'événement en perspective Raisons pratiques* 2 : 75-96.
- Prost, A. (1996) *Douze leçons d'histoire*, Paris, Point-Seuil.
- Pudal, B. & Pennetier, C., dir. (2002), *Autobiographies, autocritiques, aveux dans le monde communiste*, Paris, Belin.
- Revel, J., dir. (1996) *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Ed. de l'EHESS.
- Quéré, L. (1991) Événement et temps de l'histoire. Sémantique et herméneutique chez R. Koselleck, in J.L. Petit, dir., *L'événement en perspective*, « Raisons pratiques » 2 : 263-281.
- Shapin, S & Schaffer, S. (1993) *Leviathan et la pompe à air. Hobbes et Boyle entre science et politique*, Paris, La Découverte.
- Serres, M., dir. (1989) *Éléments d'histoire des sciences*, Paris, Bordas.
- Schmitt, J.-C. (2001) *Le corps, les rites, les rêves, le temps. Essais d'anthropologie médiévale*, Paris, Gallimard.
- Thévenot, L. (1986) Les investissements de formes, *Cahiers du CEE*, 29.
- Topalov, C., dir. (1999) *Laboratoires du nouveau siècle. La nébuleuse réformatrice et ses réseaux en France 1880-1914*, Paris, Ed. de l'EHESS.

